



VERSAILLES



Vous êtes Versaillais(e) de 65 ans et plus, et vous souhaitez circuler sur le réseau de bus Transdev de Versailles et les lignes 6122, 6123, 6124 du réseau Vélizy Vallées ?

Vous pouvez bénéficier du Pass'local, valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, pour un montant compris entre 50€ et 150€ en fonction de vos ressources de l'année 2024.

Pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous **à partir du lundi 13 octobre 2025**, sur le portail citoyen du site Versailles.fr, rubrique « actualités-Pass'Local » ou en téléphonant au 01 30 97 80 00. La période d'instruction des dossiers aura lieu sur rendez-vous **du lundi 20 octobre 2025 au vendredi 9 janvier 2026 inclus**. Vous serez reçu au Centre communal d'action sociale situé au 6 impasse des Gendarmes - Entrée C, à Versailles et il conviendra de vous munir de votre carte d'identité en cours de validité, de votre dernier avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ainsi que d'un moyen de paiement (carte bancaire ou chèque). Aucune instruction ne sera faite sans rendez-vous.